

Dès son entrée dans le réseau, l'adhérent peut bénéficier des services suivants¹ :

- Inscription sur la liste officielle des adhérents du pôle ;
- Publication de ses actualités sur le site internet du pôle ;
- Obtention un accès à l'espace Extranet dans lequel sont présentés des activités et projets du pôle en exclusivité pour les adhérents ;
- Réception de la Newsletter du pôle ;
- Participation à des évènements réservés aux adhérents : Assemblée Générale, groupes thématiques, rencontres inter-adhérents, etc ;
- Possibilité de candidater aux instances de gouvernance du pôle (Conseil d'Administration, Bureau Exécutif, Comité de Labellisation) ;
- Accès à toutes les publications du pôle sur simple demande ;
- Accompagnement dans l'émergence de projets d'innovation et dans le processus de labellisation de ces projets ;
- Accès à la Plateforme mutualisée d'achats
- Participation aux forums emplois du pôle.

Toujours soucieux **d'accompagner les PME** de son réseau avec efficacité et proximité, le Pôle a imaginé « **les Offres Adhérent** ». Une boite à outils, et un véritable bouquet de services qui adressent l'ensemble des problématiques rencontrées par les **entreprises**.

Cette offre est accessible uniquement aux entreprises, après avoir réalisé le « **diagnostic adhérent** ». Ce diagnostic va permettre à chaque entreprise bénéficiaire d'identifier dans la « **boîte à outils** » du pôle, les **services disponibles** pour :

- réaliser ses missions ;
- atteindre ses objectifs à court et long terme.

¹ Sous réserve que l'adhérent soit à jour de sa cotisation annuelle.

Une fois le diagnostic réalisé, le pôle va proposer à l'adhérent 3 types d'accompagnement identifiés en termes de « Parcours » :

